

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 52 (1944)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Séance du 29 septembre 1943 à Moudon

Rapport de l'archéologue cantonal

Monsieur le président et Messieurs,

L'année écoulée, comme ses deux devancières, reste sous l'influence du conflit universel et de la crise économique qu'il entraîne à sa suite, aussi les grandes entreprises qui n'ont pas un caractère purement utilitaire et de première nécessité sont-elles peu nombreuses. Pas de nouvelles restaurations importantes à signaler ; seules par-ci par-là quelques menues remises en état et réparations à des monuments historiques, classés ou non.

I. Restaurations achevées depuis 1942

1. *Au Château de Chillon*, la loge du concierge-gardien, au milieu du pont d'entrée, incendiée intérieurement le 5 novembre 1941, a été complètement remise en état et restaurée. Elle fut édifiée entre 1749 et 1750, et servit alors de corps de garde jusqu'à la fin du XIX^e siècle ; puis elle fut utilisée comme bazar jusqu'en 1908, année où elle fut rendue à une destination mieux en rapport avec sa situation à l'entrée du monument et abrita dès lors le percepteur de l'association « Pro Chillone ».

Les dégâts causés par l'incendie avaient été évalués à fr. 4000.— environ, et les dépenses de restauration se sont montées à

fr. 5547.—, somme à laquelle la Caisse d'assurance cantonale a participé pour fr. 3452.—. A l'intérieur, plancher, menuiserie et plafond qui avaient été complètement carbonisés, ont été refaits, la poutraison et la charpente consolidées, le poêle démonté et reconstruit ainsi que la cheminée. A l'extérieur les retouches aux enduits et aux peintures ont remis en harmonie la petite construction avec son entourage.

Une autre transformation achevée est celle de la grande souche de cheminée de la cuisine de l'appartement, devenue branlante et dangereuse. Le nouveau canal passe sous les toitures et va sortir dans un mur de refend avec une souche établie dans le même caractère que celles du voisinage et construite en tuf.

2. *Lausanne : St-François.* — La galerie, au midi du temple de St-François, reconstruite lors de l'aménagement de la place après édification du nouvel Hôtel des Postes, nécessitait réparation. La mollasse des piliers et contreforts et surtout le couronnement de ces derniers, avaient souffert des intempéries, se moulaient en surface et se dégradèrent. Les pinacles, délités par le gel, s'effritaient et menaçaient de devenir dangereux pour le public. La commune entreprit une réfection comportant le ravalement des surfaces, le retaillage des chapiteaux et le remplacement des pinacles par une pierre plus résistante, en l'espèce du grès de la Molière dont la couleur et le grain s'harmonisent rapidement à la mollasse. Ce travail a été soigneusement exécuté par les soins de la direction des travaux de la ville.

II. Restaurations en cours

1. *Chillon.* — Comme l'année précédente, les travaux de restauration du château ont été réduits à un minimum, conséquence de la situation actuelle et de la diminution considérable du nombre des visiteurs, dont les finances d'entrée forment le gros des recettes de l'entreprise.

On s'est borné, après la reconstruction de la cheminée de cuisine et de la loge du percepteur mentionnée ci-devant, à de simples travaux d'entretien aux toitures, à des réfections à la cuisine de l'appartement nécessitées par la reconstruction de la cheminée, à une revision des installations de défense contre l'incendie.

Les travaux de défense militaire exécutés par l'armée aux abords du château ont provoqué la disparition fort regrettable de quelques beaux arbres du parc, notamment du vénérable cèdre qui abritait le petit bazar vers l'entrée. Le canal d'amenée de l'eau du lac au fossé oriental a été légèrement modifié et un limnimètre y a été placé. Une chambre de transformation électrique a été aménagée sous le coude du chemin, près du pont, sur la voie ferrée. Tous ces ouvrages ont été exécutés aux frais de la Confédération.

On a aussi profité du ralentissement des travaux pour mettre au net tous les dessins-relevés des bâtiments et en faire un double qui sera conservé à part, afin d'éviter qu'en cas de sinistre cette documentation précieuse de la restauration ne disparaisse totalement.

Le château a été estimé à nouveau par la commission de taxes du district, et le chiffre de l'estimation ancienne de francs 567.000.— porté à fr. 950.000.— qui correspond mieux au coût actuel de la construction.

2. *Payerne : Abbatale.* — Les travaux ont été poursuivis dans la grande nef et les bas-côtés. Le plancher du II^{me} étage des anciens greniers a complètement disparu et la nef apparaît maintenant dans toute sa longueur. La restauration des voûtes des trois vaisseaux est achevée, et l'on travaille à la restauration de la façade nord.

Celle-ci représente une des parties les plus intéressantes de l'édifice, car elle renferme les traces de plusieurs époques d'utilisation et de modification de la bâtisse. Tout d'abord en examinant la façade du bas-côté, on remarque qu'elle est partagée par un certain nombre de bandes murales en sept travées assez

étroites, puis, si l'on reporte son regard sur le mur goutterot de la grande nef, au-dessus du toit du bas-côté, on remarque une série de contreforts qui ne correspondent pas dans la verticale avec les bandes murales. Si l'on se reporte au plan, on voit que la répartition intérieure des travées, au nombre de six, ne correspond pas non plus avec celle indiquée par les bandes murales extérieures. D'autre part, à l'intérieur on retrouve ici et là les pilastres correspondant à quelques-unes des bandes murales ; parfois ceux-ci sont recouverts par la retombée des arcs doubleaux de la voûte actuelle et les piliers qui la supportent. Certaines des fenêtres romanes anciennes se trouvent dans l'axe des travées intérieures, tandis que d'autres par contre sont axées sur les travées extérieures et sont par conséquent désaxées, vues de l'intérieur. Des restes d'arcs et de jambages de fenêtres romanes murées apparaissent à côté d'autres fenêtres, romanes aussi, mais restées en utilisation.



ABBATIALE DE PAYERNE
Chapiteau dans la fenêtre sud de la salle capitulaire

A l'extérieur, au-dessus des fenêtres du bas-côté, règne dans quelques travées une série d'arcatures de dimensions et de niveaux variables, reliant les bandes murales et formant garniture du couronnement du mur sous la toiture. Entre les travées 5 et 6 extérieures, une grande fenêtre gothique, en mollasse, a remplacé une fenêtre romane pour l'établissement de laquelle on a supprimé la bande murale, dont cependant les vestiges se retrouvent à l'intérieur et à l'extérieur. Cette grande fenêtre est parfaitement axée sur la 5^{me} travée intérieure.

Le type des fenêtres romanes est aussi variable. Les baies les plus anciennes ne comportent qu'un ébrasement vers l'intérieur, sans trace de rainure ou battue pour un vitrage. Celles qui leur ont succédé présentent un ébrasement à l'extérieur et un à l'intérieur, mais toujours sans trace de battue pour un vitrage. Enfin, d'autres baies de remplacement, romanes de la 3^{me} transformation, présentent des embrasures extérieures et intérieures séparées par une plate-bande saillante contre laquelle venaient se fixer les châssis.

Tout cela nous amène à la constatation que nous avons affaire à l'une des parties les plus anciennes de l'édifice qui nous raconte quelques-unes des péripéties de son existence. On en peut déduire que l'église la plus ancienne, visible, édifiée vers la fin du X^e siècle ou le début du XI^e siècle, comportait *sept travées* entre l'entrée et la croisée ; qu'au début du XII^e siècle elle subit une première transformation au cours de laquelle certaines fenêtres furent modifiées ; qu'ensuite l'intérieur fut reconstruit entièrement au XII^e siècle et pourvu des voûtes existantes. A ce moment-là on a changé le nombre des travées en le ramenant à six, ce qui nécessita le déplacement de certaines fenêtres et l'obturation de quelques autres. L'église primitive n'était pas voûtée, mais recouverte d'un plafond plat. Pour la construction des voûtes on recourut à un système de contreforts ou arc-boutants extérieurs provisoires, dont la trace sur la façade est encore visible, et qu'on enleva après achèvement des travaux. Cette façade constitue donc un des documents les plus précieux

de l'histoire du monument que les travaux de restauration visent à rendre aussi intelligible que possible.

III. Projets de restauration ou études

1. *Aigle : Château.* — Depuis la remise en état de la salle du tribunal dans le *Château d'Aigle* et le dégagement des peintures murales repérées dans les anciennes cellules de la prison militaire, il n'a pas été fait de nouveaux travaux, si ce n'est à la toiture de la tour d'angle nord qui nécessitait réparation et qui a été remise en état et consolidée. Cependant la commune d'Aigle a chargé M. l'architecte Schmid d'établir un projet général de restauration avec programme d'exécution par étapes successives, projet pour lequel une conférence a eu lieu sur place, et qui sera soumis au département.

2. *Baulmes : Tour des archives.* — Pour ce monument récemment classé, la commune a fait établir un projet de restauration des façades avec peinture des cadrans d'horloge. Ce projet a été approuvé ; il comporte spécialement des réfections d'enduits et la remise en état de la couverture.

3. *Chevroux : Eglise.* — Dans le chœur de l'église restaurée en 1928, des traces d'humidité ascendante apparaissent sur le bas des murs et dégradent le crépissage. Un assainissement est projeté au moyen de drains Knapen et devra être exécuté à brève échéance.

4. *Champvent : Château.* — Depuis le décès, en 1942, du dernier propriétaire, M. Doxat, le château n'est plus guère habité, et l'on n'y fait plus que les travaux d'entretien indispensables. Cependant les abords ont passablement souffert de la végétation intempestive qui s'est développée partout. La gérance de la succession s'est préoccupée de déshabiller et réparer quelques murs de soutènement des terrasses dont certaines

parties s'écroulaient, mais il y a de gros travaux à entreprendre pour éviter un déchaussement de la masse même de l'édifice. Depuis le départ du dernier locataire, les locaux ont été occupés à diverses reprises par des troupes de la couverture frontière, pas toujours pourvues de la sollicitude que l'on doit à ces vieux monuments. Pour éviter des dégradations, l'entrée de la chapelle ornée de peintures et communiquant avec la grande salle des chevaliers, a été fermée par une claire-voie. On envisage une vente du château et cherche à le rendre un peu présentable pour décider un acquéreur éventuel.

5. *Chessel : Temple.* — Un projet de restauration de la petite église de Chessel a été établi par l'architecte Schmid, mais le manque de fonds en retarde l'exécution.

6. *Cully : Chapelle de l'Hôpital.* — Dans le bâtiment occupé par le commerce de M. A. Cuenoud, ancien syndic, se trouve l'ancienne chapelle de l'hôpital voûtée sur croisée d'ogives. Les parois en sont décorées de peintures du XVI^e siècle, attribuées à Humbert Mareschet qui décora autrefois le temple de Lutry et l'un des locaux des Conseils de ville de Payerne.

L'utilisation de cette chapelle au cours des ans comme magasin, l'a fait doter d'un plancher à mi-hauteur et d'agencements divers qui lui ont enlevé son caractère primitif. Le propriétaire actuel se propose, avec l'aide des pouvoirs publics, de la restaurer et d'en faire son bureau personnel. Le plancher intermédiaire serait enlevé, parois et voûtes restaurées, et anciennes fenêtres gothiques rétablies. Un projet et un devis seront soumis au département, et une demande de classement de cet intéressant petit édifice a été faite. Le local est enrobé dans un mas de constructions, les façades en sont masquées.

7. *L'Isle : Château.* — La Municipalité de L'Isle, propriétaire du château, se préoccupe de la remise en état des façades un peu délabrées, notamment du côté O.-E. Une réparation au grand escalier sur le parc a été bien faite. L'intérieur, contenant

les classes d'école et des appartements de maîtres, ainsi que la salle du Conseil communal, mériterait une sérieuse restauration que l'on fait étudier.

La magnifique allée de tilleuls qui borde le château à l'orient devient malheureusement vétuste ; les arbres pourrissent, de grosses branches tombent sur la chaussée au moindre gros vent, ce qui n'est pas sans danger. Il faut songer à un abatage et au remplacement de la plantation, qui, au dire d'experts, n'aura chance de prospérer que si l'on fait une coupe rase. Il en résultera pendant quelques années une dénudation fâcheuse, car les belles frondaisons étaient un des ornements les plus beaux de la propriété.

8. *Ressudens : Eglise.* — La paroisse de Ressudens-Missy-Grandcour se propose de remplacer le mobilier actuel du temple de Ressudens, un peu mal commode. Une vente organisée à cet effet devra être renouvelée pour parfaire la somme nécessaire. On envisage aussi le déplacement de l'orgue qui serait ramené vers l'entrée et permettrait de récupérer de bonnes places.

9. *Rolle : Château.* — La Municipalité de Rolle a été appelée à donner plus d'espace aux divers services communaux installés dans le château. Elle envisage d'utiliser à cet effet la salle du tribunal qui serait restaurée et pourvue d'un mobilier aux guichets et séparations à hauteur de cimaise. Une nouvelle salle pour le tribunal serait aménagée dans une aile des bâtiments actuellement occupée par des dépôts et des magasins.

La salle du tribunal actuelle a été formée de la juxtaposition de deux locaux adjacents par enlèvement de la séparation. Les deux plafonds et les boiseries avaient des caractères différents qui n'ont pas été modifiés. Aussi la restauration projetée ne pourra-t-elle qu'être favorable à une remise en valeur de ces parties de la construction qui sont intéressantes chacune pour elles, mais ne forment pas actuellement un ensemble harmonieux.

Une demande de classement du château est envisagée par la commune, ce qui serait une excellente mesure, à en juger par

les divers projets de transformation qui ont déjà vu le jour sans être cependant réalisés.

10. *St-Prex : Donjon*. La complication des garnitures métalliques du clocheton de la tour d'entrée dans l'enceinte de St-Prex, appelée *Donjon* à tort me semble-t-il, provoque des infiltrations préjudiciables au mécanisme de l'horloge qu'elle contient. Aussi s'est-on préoccupé déjà souvent, mais sans résultat durable, d'y apporter remède. Le clocheton, reconstruit au XIX^e siècle, l'a été sans tenir compte de l'aspect ancien dont les traces de construction sont encore visibles. Il est beaucoup trop compliqué et tarabiscoté et présente en outre les défauts esthétiques de son époque.

La commune fera étudier un changement inspiré d'anciennes vues qui permette de revenir à de plus saines proportions et à une plus grande facilité technique.

IV. Travaux à des monuments historiques classés

1. *Avenches : Cigognier*. — Dans les fouilles faites en 1921 au pied du cigognier, on avait trouvé l'un des chapiteaux des colonnes du grand portique du temple, qui avait été placé dans l'angle N.-E. de celui-ci sur une colonne de même calibre prélevée au musée. La récupération, chez des particuliers, de tambours de colonnes de la même dimension a permis de rétablir sur les gradins du portique restaurés une série de piliers donnant le rythme de la colonnade ancienne, et formant avec le cigognier un ensemble qui encadre avantageusement le paysage lorsqu'on s'approche du monument. Le groupe devient aussi plus compréhensible pour le visiteur. L'Etat a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain adjacente à celle achetée antérieurement. Cela permettra de maintenir visible tout l'angle N.-E. du portique et d'en faire par restauration partielle un ensemble imposant permettant de juger de l'ampleur et de l'importance qu'avait le temple entier avec sa cour et ses portiques.

2. *Avenches : Théâtre.* — Les derniers travaux exécutés au théâtre romain ont été ceux de la reconstruction d'un des vomitoires avec sa voûte. On en a profité pour indiquer par les têtes de murs donnant sur la cavea l'emplacement des gradins supérieurs de celle-ci. Une partie de la terre provenant du déblai de l'entrée ouest a été reportée au-dessus du vomitoire pour compléter le talus en hémicycle sur lequel les gradins étaient posés.

Dans les futurs travaux on prévoit de marquer dans le gazon de la cavea les degrés formés par les gradins dont ici ou là une dalle est restée en place.

La propriété qui domine au midi l'emplacement possède une fontaine dont l'écoulement forme un petit marécage parce qu'il n'y a pas d'évacuation canalisée. Une entente est intervenue avec le propriétaire qui cédera une partie de son eau pour alimenter une petite fontaine à établir à proximité ou dans le théâtre. En échange Pro Aventico lui donnerait l'autorisation d'installer un égout sur sa propriété du théâtre. La fontaine sera certainement appréciée par les nombreux visiteurs et écoles, qui souvent choisissent cet emplacement idéal pour y faire leurs pique-niques.

3. *Baulmes : Ambon.* — L'ambon de Baulmes n'était connu que par les trois fragments qui en avaient été réunis par la Municipalité. Un quatrième morceau, retrouvé dans un jardin particulier, est venu compléter l'ensemble et a grandement facilité la reconstitution, dont un moulage fait par le peintre Et. Correvon, figure actuellement dans l'Exposition de l'art suisse des origines à nos jours qui se tient au Musée d'art et l'histoire de Genève.

4. *Lausanne : Saint-François.* — La commune de Lausanne, pour procurer du travail à des chômeurs, envisage la remise en état des façades ouest et nord de l'édifice dont certaines parties s'effritent et se décroûtent. Il est vrai qu'un accident à un taxi, provoqué par la chute d'une pierre, a attiré sérieusement

l'attention sur la fragilité de certaines décorations de pierre. Aussi s'est-on décidé à entreprendre un ravalement des pièces moulignées et un remplacement des blocs défectueux.

5. *Lutry : Château.* — Au château de Lutry, après avoir restauré et aménagé l'intérieur du I^{er} étage de l'aile sud et le dégagement voûté, on a procédé à une remise en état de la façade sud. La peinture flammée des volets a été remplacée par un ton uni brun-rouge avec une fleur aux couleurs locales. Le crépi a été refait et la pierre de taille nettoyée. Une fenêtre trop grande donnant sur la ruelle a été par division ramenée à une échelle plus convenable. Dans les locaux du corps de bâtiment nord, au même I^{er} étage, on a installé les salles de municipalité et de justice. Les plafonds de poutres ont été nettoyés, on a mis de nouveaux papiers et un mobilier neuf. Les panneaux peints de sujets allégoriques des sopra-portes sont en voie de restauration par le peintre Jeanneret.

6. *Orbe : Eglise.* — La paroisse d'Orbe a reçu un legs testamentaire de fr. 12.500.— pour la confection de vitraux. Elle s'est adressée au peintre Et. Biéler qui lui a présenté un projet, lequel n'a pas reçu l'approbation des instances de surveillance ni de l'architecte de la restauration. Il a été demandé à l'artiste de présenter un nouveau projet dans un caractère qui ne nuise ni à l'architecture ni à un éclairage convenable du lieu, lequel ne possède que très peu de fenêtres.

7. *Treytorrens : Eglise.* — Sous la direction de M. Burnat, architecte, qui en avait autrefois dirigé la restauration, l'installation d'éclairage de ce charmant petit temple a été complètement refaite et complétée, et donne maintenant entière satisfaction.

8. *Vevey : Saint-Martin.* — Une ancienne fenêtre gothique, en majeure partie murée, au nord de l'entrée occidentale, a

été réouverte complètement et son remplage sera refait. Les travaux sont dirigés par M. l'architecte Burnat et constitueront une excellente amélioration de l'aspect extérieur comme de l'éclairage intérieur de la chapelle, assez précaire actuellement.

9. *Yverdon : Château.* — La ville d'Yverdon a été mise en demeure d'établir un abri chirurgical souterrain pour la D. A. P. et a choisi comme emplacement la cour du château. Ce projet n'a pas soulevé d'objection de principe, le pavé actuel de la cour devant être rétabli sur la dalle de l'abri.

Au cours des travaux de déblai on mit au jour les restes d'une grosse tour ronde de 9 m. de diamètre, soit un peu moins que le donjon actuel ou tour d'angle sud qui en mesure 11. Cette tour, construite soigneusement sur une fondation de gros galets assise dans le gravier, comporte un socle de quelque 60 cm. de hauteur en roc du Jura, terminé par un gros chanfrein, et un parement extérieur en gros moellons de mollasse soigneusement taillés, appuyé contre une maçonnerie de boulets dans un solide mortier de chaux, dont l'épaisseur est d'environ 2 m. Le mur circulaire est conservé sur une hauteur de 2 m. et sur les $\frac{3}{4}$ de sa circonférence. Il a été démoli pour l'établissement des caves sous les constructions actuelles. L'intérieur est rempli par un remblayage de ballast contenant quelques débris divers, tels des fragments de tuiles romaines et moyenâgeuses. Au moment de sa construction, cette tour était apparente avec son socle; la cour actuelle a été remblayée plus tard lors des transformations du château par les comtes de Savoie. Il est possible que l'on soit en présence des vestiges du premier château construit au XII^e siècle par le duc de Zähringen, Conrad I^{er}, ou des travaux d'agrandissement entrepris par son fils Berthold V. Les travaux sont en cours et la tour devra être complètement démolie pour faire place à l'abri.

V. Travaux à des monuments historiques non classés

1. *L'Abbaye*. — Une annexe a été construite entre la tour classée et propriété de l'Etat et l'église, pour y loger le bûcher nécessaire au chauffage. Elle est adossée au chevet du temple, et quoique remplissant une partie de la place libre, ne porte pas préjudice à la tour.

2. *Echallens*. — La couverture du toit de l'église catholique d'Echallens, autrefois en ardoise, a été remplacée par de la tuile vieillie. L'édifice, de construction moderne et d'architecture pseudo-gothique, s'en trouve mieux accordé à son entourage de bonnes vieilles maisons.

3. *Le Pont*. — La même opération a été effectuée à l'église du Pont, construite vers 1910, et qui selon la coutume du moment avait aussi été couverte d'ardoise.

VI. Explorations et fouilles archéologiques

1. *Avenches : Amphithéâtre*. — La Confédération a donné son approbation au programme-devis des travaux d'exploration soumis par la commission directrice, et subventionné les fouilles au taux de 18 %, maximum actuel de ce qu'elle accorde. Jusqu'à maintenant l'excavation de l'arène a été vidée d'une masse de quelque 2500 m³ de terre, laquelle a trouvé une utilisation immédiate dans le rélargissement de la route cantonale Avenches-Villars-le-Grand.

On a mis à jour le mur entourant l'arène, ou mur de podium, sur toute la demie septentrionale. Ce mur possédait un revêtement de gros appareil en pierre de la Molière, appuyé à un conglomérat de calcaire du Jura et de mortier de chaux. Quelques blocs du revêtement sont encore en place. Pour éviter la

suppuration de l'eau dans la partie de la colline à laquelle est adossée la cavea, des drainages faits de tuiles courbes affrontées et emboîtées avaient été établis sous les gradins à des distances relativement faibles, tous les 2 à 3 m. De nombreux blocs de grès coquillier gisent au pied du podium où ils ont glissé lors de l'exploitation des gradins par les constructeurs du moyen âge et de l'époque moderne.

Quelques rares parties de gradins sont encore en place. L'égout axial, dont le passage au travers du musée avait été repéré, traverse l'arène dans toute sa longueur. Il a été complètement vidé, réparé et couvert de dalles de béton armé. Le fond en est fait d'un dallage de tuiles romaines posées sens dessus dessous. On a constaté une triple utilisation de l'arène et de l'égout pendant la période romaine. La canalisation n'est pas absolument rectiligne, mais s'infléchit légèrement vers le sud pour reprendre ensuite la direction de l'axe de l'arène.

Les vestiges de l'entrée occidentale (du côté ville) ont été retrouvés. Là aussi on constate deux utilisations, la seconde ayant établi des portes plus étroites dans le passage d'origine. Le seuil de ces portes est encore en place. Les travaux de vidage se poursuivent dans la moitié méridionale de la cavea.

Au Rafour, c'est-à-dire à l'orient du musée, on a remis sur l'ancien piédestal quelques-uns des blocs d'appareil trouvés à proximité et qui faisaient partie de l'architecture imposante de l'entrée principale.

Actuellement on procède à la réfection des voûtes en gradins qui couvraient l'entrée axiale du côté de l'arène.

2. *Baulmes : Crêt-de-Palet.* — Entre Baulmes et L'Abergement, au midi de la route, se trouve une petite éminence exploitée comme gravière, appelée le Crêt-de-Palet. Au cours d'un exercice militaire, un emplacement de mitrailleuse fut creusé sur l'une des extrémités de la crête et quelques jours plus tard des enfants jouant aux soldats sortirent de l'emplacement creusé un crâne, ce qui donna l'éveil. Avisé par le syndic, le

soussigné se rendit sur place et une petite campagne d'exploration fut envisagée. Elle eut lieu en mai et en août.

Neuf tombes furent explorées. Elles sont toutes sur le sommet de la colline, orientées OE.-E. avec la tête à l'ouest. A l'exception d'un cas, il n'y a pas de cercueil. La position des squelettes, allongés sur le dos, présente des variations dans la disposition des bras. Aucun mobilier ne fut trouvé, sauf un fragment de poterie grise, faite au tour, avec traces d'une décoration au trait. Cette nécropole présente des caractéristiques du haut moyen âge. Elle se trouve à 1 km. de distance de l'agglomération actuelle de Baulmes. L'exploration n'est pas épuisée.

3. *Chavannes-le-Chêne*. — Au cours de travaux d'améliorations foncières sur le territoire de la commune, une zone rocheuse a été découverte en vue de son exploitation. A cette occasion on rencontra des sépultures qui nous furent signalées. Il s'agit de tombes murées pour la plupart, appartenant à une nécropole burgonde. Quelques-unes sont recouvertes de dalles brutes de pierre.

Un autre fait est intéressant ; c'est que ces tombes ont été établies dans les cavités laissées dans la roche, un grès dur, par l'exploitation de meules de moulin, de petit calibre, dont de nombreux exemplaires gisent encore dans le terrain. Ces meules présentent les caractéristiques de celles que l'on retrouve habituellement dans les stations romaines.

Une magnifique boucle de ceinturon burgonde, plaquée d'argent, fut trouvée dans l'une des tombes. Elle est entrée au musée cantonal.

La rareté d'une exploitation romaine, unique en son genre dans notre pays, et son bon état de conservation engagèrent à procéder au classement d'une partie typique de la carrière. Ce document d'une superposition d'utilisations diverses du début de l'ère chrétienne sera ainsi conservé.

4. *Chevroux : Stations lacustres*. — Une autorisation de fouiller l'une des stations lacustres de Chevroux a été accordée au Dr Jean

Hubscher, à des conditions précises fixées par le département. Jusqu'à maintenant une superficie de quelque 15 à 20 m² a été fouillée sans donner de résultat transcendant ni de trouvaille importante.

5. *Nyon*. — L'exploration entreprise à la rue Delafléchère par notre collègue M. Pelichet continue à donner de bons résultats. Les travaux, momentanément suspendus par suite de l'épuisement des crédits, ont permis la récupération d'une quantité considérable de pièces d'architecture richement sculptées, ayant appartenu aux édifices romains, et qui ont pris le chemin du joli musée local. Ils permettront dans la suite de rétablir graphiquement l'aspect du vaste édifice dont l'infrastructure a été repérée et relevée sur deux des côtés du grand rectangle qu'il couvrait. Lorsque les moyens suffisants auront été réunis, l'exploration sera poursuivie en direction du collège, sous une place servant actuellement de préau secondaire.

6. *Pully-Chamblandes*. — Au cours de l'aménagement d'une nouvelle rue près du cimetière de Pully, on a découvert deux sépultures néolithiques, en cistes de pierre, appartenant à la nécropole déjà connue de *Chamblandes-dessus*. L'une était remplie de sable et contenait un squelette d'homme, l'autre celui d'une femme, tous deux en position accroupie. Comme mobilier un collier de petits coquillages et un autre de grands fragments de coquilles méditerranéennes. L'une des tombes sera reconstituée à Pully.

7. *Rossenges*. — En janvier dernier, en abattant des chênes en bordure de la route d'Hermenches, des sépultures burgondes ont été mises à jour. L'une d'entre elles, prise dans les racines d'un arbre renversé, se présentait par sa face inférieure et put être vidée en commençant par le fond. Les parois sont formées de blocs de tuf scié, le fond est dallé de petits morceaux de grès et la couverture faite de grandes dalles de schiste importé. Aucun mobilier ne fut rencontré.

Le site dit « En Biregard » était déjà connu comme nécropole burgonde.

8. *Tannay*. — Les grands défrichements entrepris sous l'empire du Plan Wahlen ont attiré l'attention sur les découvertes préhistoriques possibles. Une circulaire adressée aux inspecteurs forestiers leur enjoignait de signaler les tumuli, menhirs ou autres monuments mégalithiques qu'ils pourraient apercevoir ou dégager à cette occasion.

L'inspecteur de Nyon signala près de Tannay une sorte de tumulus qui, au sondage, révéla une construction romaine dont l'exploration fut aussitôt entreprise. Il s'agit probablement d'une construction rurale, dont les murs de faible épaisseur, liés par un mortier de terre glaise, devaient supporter une construction légère de bois. Une couche épaisse de tuiles romaines recouvre la presque totalité de la surface du bâtiment, lequel mesure une trentaine de mètres de longueur sur 16 de largeur. Les divers locaux sont groupés aux quatre angles de la bâtisse et sont desservis par un dégagement central en forme de croix traversant l'édifice de part en part. A quelque distance, au midi, on mit à jour un tronçon de mur semblable aux premiers découverts. Une villa romaine avait été signalée autrefois dans le voisinage. C'en sont probablement les dépendances agricoles. A l'exception d'un moyeu de roue et de quelques clous de char, pas de trouvailles.

9. *Romainmôtier*. — Le syndic signale que des sépultures ont été trouvées lors de travaux d'excavation dans un bâtiment au nord de l'église. Malheureusement elles ont été détruites et on n'en a retenu que l'orientation. Il est probable qu'elles appartenaient au cimetière du couvent qui environnait le sanctuaire.

10. *Vernand sur Mont-la-Ville*. — Le pâturage de Vernand, au-dessus de la première crête du Jura au nord de Mont-la-Ville, renferme plusieurs monuments de pierres sèches, sortes

de cairns, dont la grandeur et l'architecture suscitent la curiosité. Ils rappellent certains monuments funéraires gaulois. Sur une plate-forme formant balcon, à 1,20 m. au-dessus du sol, s'élève une pyramide carrée, dont la mieux conservée atteint 3 m. de hauteur. D'entente avec l'Institut de préhistoire de la Société suisse de préhistoire à Bâle, une campagne d'exploration fut entreprise à frais communs. Le professeur Laur-Belart, MM. P. Bouffard, assistant, R. Sauter, docteur en philosophie, le professeur Constantin, G. H. Bandi, étudiant, et le soussigné y prirent part avec trois ouvriers. En six jours quatre cairns et deux fours à chaux anciens furent explorés, puis les monuments remis en état.

La supposition primitive ne s'est pas confirmée. Il s'agit de monuments d'ordre romantique édifiés très probablement au XVIII^e siècle par un des seigneurs propriétaires du site, lequel contient plusieurs sources abondantes, fait très rare au sommet du Jura. Un pavillon de chasse disparu y fut construit par un pair de France du nom de *de l'Essert*. — Les monuments explorés semblent plus anciens d'un siècle environ.

11. *Vidy*. — A Vidy il n'y a pas eu de nouveaux travaux au cours de l'année.

L'archéologue cantonal :

L. BOSSET, arch.